



JUSTICE — FOR — PROTECTIVE MOTHERS



CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ET AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET DOCUMENTATION



VERSION 1.0



DATE 27 JUILLET 2026



LANGUE FRANÇAIS



*Protéger les mères protectrices
et défendre les droits humains des enfants.*

JUSTICE FOR PROTECTIVE MOTHERS

ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF CONSTITUÉE EN SUISSE

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ET AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET DE LA DOCUMENTATION

1. Identification de l'association

Justice for Protective Mothers est une association à but non lucratif constituée en Suisse et créée par des mères protectrices.

Son objectif est de soutenir les mères protectrices dans l'organisation de leur documentation, la préparation de leurs dossiers et la défense des droits humains, tout en promouvant l'intérêt supérieur de l'enfant et le respect des droits fondamentaux.

L'association agit conformément à ses Statuts et à la législation suisse applicable.

2. Informations concernant la personne qui transmet le dossier

Nom et prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Pays de résidence actuel :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Initiales utilisées pour identifier le dossier :

3. Déclaration de la personne qui transmet le dossier

Je déclare que :

☐ La documentation transmise concerne mon dossier personnel ou une situation pour laquelle je suis légalement autorisée à fournir des informations.

☐ Les informations fournies sont exactes et sincères à ma connaissance.

☐ Je comprends que **Justice for Protective Mothers** ne fournit pas de conseils juridiques et n'assure pas la représentation juridique de mon dossier, sauf si un accord spécifique est conclu ultérieurement.

☐ Je comprends que la transmission de mon dossier ne garantit ni son acceptation, ni son examen, ni son intégration dans une communication collective, ni une intervention ou une représentation juridique.

☐ Je suis responsable des informations et de la documentation que je transmets.

4. Consentement au traitement des données personnelles et de la documentation

J'autorise expressément **Justice for Protective Mothers** à :

- ☐ Recevoir la documentation transmise.
- ☐ Organiser et classer mon dossier.
- ☐ Examiner et analyser la documentation fournie.
- ☐ Me contacter lorsque cela s'avère nécessaire.
- ☐ Établir des chronologies, des résumés et des index relatifs à mon dossier.
- ☐ Traduire tout ou partie de la documentation lorsque cela est nécessaire à la préparation de rapports ou de communications destinés à des organismes nationaux ou internationaux.
- ☐ Conserver mon dossier pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités autorisées.

Ces autorisations sont nécessaires afin de permettre à **Justice for Protective Mothers de gérer et d'examiner mon dossier.**

5. Participation à la communication collective

- ☐ J'autorise **Justice for Protective Mothers** à intégrer mon dossier, en tout ou en partie et conformément aux autorisations accordées dans le

présent document, à la communication collective que l'association prévoit de présenter aux Nations Unies ou à d'autres mécanismes internationaux de protection des droits humains.

☐ Je n'autorise pas l'intégration de mon dossier dans cette communication collective.

6. Autorisation de partager les informations

Lorsque cela est nécessaire pour les finalités autorisées, j'autorise **Justice for Protective Mothers** à partager ma documentation avec :

☐ Des avocats collaborateurs.

☐ Des avocats ou autres professionnels du droit.

☐ Des psychologues, des travailleurs sociaux ou d'autres professionnels spécialisés.

☐ Des organisations nationales de défense des droits humains.

☐ Des organisations internationales de défense des droits humains.

☐ Des organes et mécanismes des Nations Unies.

☐ Les Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

☐ D'autres mécanismes internationaux de protection des droits humains.

☐ Des juridictions nationales ou internationales, lorsque cela est pertinent.

☐ Toute autre institution compétente en matière de protection des droits humains.

☐ Je n'autorise pas le partage de ma documentation avec des tiers sans mon consentement préalable et exprès.

Dans la mesure du possible, la documentation sera préalablement anonymisée ou limitée aux informations strictement nécessaires à la finalité poursuivie.

7. Confidentialité

Je souhaite que mon identité soit traitée de la manière suivante :

☐ J'autorise l'utilisation de mon nom complet lorsque cela est strictement nécessaire.

☐ Je préfère que seules mes initiales soient utilisées.

☐ Je demande que mon identité demeure strictement confidentielle.

Sauf autorisation expresse contraire, **Justice for Protective Mothers** ne publiera ni le nom complet de la personne qui transmet le dossier ni celui de ses enfants.

Dans la communication collective ainsi que dans les documents adressés aux organismes nationaux ou internationaux, l'association utilisera, en règle générale, uniquement les initiales de la personne concernée et, lorsque cela est nécessaire à la compréhension du contexte du dossier, uniquement le pays d'origine ou le pays de résidence, tout en respectant en permanence le niveau de confidentialité choisi par la personne concernée.

8. Utilisation du dossier

J'autorise **Justice for Protective Mothers** à utiliser les informations contenues dans mon dossier selon les modalités suivantes :

- ☐ Oui, y compris mon identité, lorsque cela est strictement nécessaire et expressément autorisé.
- ☐ Oui, uniquement sous une forme anonymisée.
- ☐ Oui, en utilisant uniquement mes initiales ainsi que mon pays d'origine ou de résidence.
- ☐ Je n'autorise pas l'utilisation de mon dossier dans des rapports ou des communications externes.
- ☐ J'autorise uniquement son utilisation dans le cadre de l'analyse interne de l'association.

La réception d'un dossier n'implique pas automatiquement son intégration dans la communication collective ni dans toute autre action ultérieure.

9. Utilisation de la documentation

J'autorise l'utilisation des documents suivants, dans le respect du niveau de confidentialité sélectionné ci-dessus.

Document	Oui	Non
Photographies	☐	☐
Décisions judiciaires anonymisées	☐	☐
Rapports médicaux anonymisés	☐	☐

Document	Oui	Non
Rapports psychologiques anonymisés	☐	☐
Rapports d'expertise anonymisés	☐	☐
Chronologie anonymisée	☐	☐
Témoignages anonymisés	☐	☐
Autres documents anonymisés	☐	☐

10. Protection des données

Justice for Protective Mothers s'engage à traiter toutes les informations reçues de manière confidentielle et exclusivement aux fins autorisées par la personne qui transmet le dossier.

L'association mettra en œuvre des mesures raisonnables afin de protéger la documentation contre tout accès non autorisé, toute perte, toute altération ou toute divulgation inappropriée.

L'accès à la documentation sera strictement limité aux personnes qui en ont besoin pour les finalités autorisées.

Les informations ne seront jamais utilisées à des fins commerciales.

Justice for Protective Mothers s'engage à respecter en permanence les décisions prises par la personne qui transmet le dossier concernant le traitement, l'utilisation et le niveau de confidentialité de sa documentation. Aucune information ne sera utilisée au-delà du cadre des autorisations accordées dans le présent document.

Si l'association estime nécessaire d'utiliser la documentation à des fins autres que celles expressément autorisées dans le présent document, elle sollicitera au préalable le consentement exprès de la personne qui transmet le dossier.

11. Conservation de la documentation

La documentation sera conservée uniquement pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités autorisées par la personne qui transmet le dossier ou tant que des procédures relatives au dossier seront en cours.

Une fois ces finalités atteintes, l'association pourra supprimer, restituer ou anonymiser la documentation conformément à la législation applicable.

12. Retrait du consentement

La personne qui transmet le dossier peut retirer, en tout ou en partie, son consentement à tout moment au moyen d'une communication écrite adressée à **Justice for Protective Mothers**.

Le retrait du consentement n'affectera pas les traitements déjà réalisés ni les démarches déjà entreprises avec l'autorisation préalable de la personne concernée.

Lorsque la documentation a déjà été légalement transmise à un organisme ou à une institution autorisée, son retrait pourra être soumis aux règles applicables à ce destinataire.

13. Indépendance de l'association

Justice for Protective Mothers conserve une pleine indépendance dans l'évaluation des dossiers qui lui sont transmis.

La réception d'un dossier n'implique pas nécessairement son acceptation, son intégration dans la communication collective, une représentation juridique ou la mise en œuvre d'une action particulière.

L'association pourra demander des documents complémentaires ou décider de ne pas intégrer un dossier lorsque les informations disponibles sont insuffisantes, ne peuvent être vérifiées de manière satisfaisante ou ne correspondent pas à l'objet de l'initiative.

14. Déclaration finale

Je déclare avoir lu intégralement le présent document.

Je déclare en avoir compris le contenu et avoir eu la possibilité de demander toutes les explications que j'ai jugées nécessaires.

Je donne mon consentement de manière libre, volontaire et éclairée.

Je confirme que les options sélectionnées reflètent fidèlement ma volonté concernant le traitement, l'utilisation et la communication de mes informations et de ma documentation.

Lieu :

Date :

Nom et prénom :

Signature :

Usage interne – Justice for Protective Mothers

Numéro de dossier :

Date de réception :

Personne responsable :

Observations :

Le présent document fait partie intégrante du dossier transmis à Justice for Protective Mothers et doit être conservé avec l'ensemble des documents fournis.

La signature du présent document atteste que la personne qui transmet le dossier a lu, compris et accepté les conditions ainsi que les autorisations qu'elle a sélectionnées.